propre expérience, il me semble que nous avons parfaitement le droit de nous y opposer et de prévoir un temps où le conseil sera, comme autrefois, un obstacle à toute réforme et à tout progrès si le projet de confédération actuel n'est pas amendé. (Applaudisse-

ments.)

L'How. M. FERRIER. - Hons. wessieurs, je m'étais presque promis de donner un vote muet sur les résolutions maintenant devant la chambre, mais ayant pris l'habitude, surtout depuis que j'ai l'honneur de siéger au conseil législatif, de prendre note des événements historiques au fur et à mesure qu'ils se déroulent dans notre pays, je pense qu'on me permettra de parler quelque peu de ce qui est arrivé dans ce pays durant les années passées, et plus spécialement de ce qui s'est produit durant l'année qui vient de s'écouler. Autrefois, deux grandes questions agitaient le Haut et le Bas-Canada. L'une était la question de la tenue seigneuriale dans Bas-Canada, et l'autre la question des réserves du clergé dans le Haut-Uanada. Pendant plusieurs années, ces deux questions occupérent l'attention de la législature et des hommes d'état qui se succédèrent au gouvernement. A la fin, on en arriva à un règlement de ces questions, satisfaisant, je crois, à la majorité du peuple Depuis lors, aucunes grandes questions d'intérêt public ne sont venues occuper l'attention du peuple, ou ont été soumises par le gouvernement du jour ou par le chef de l'opposition. La conséquence de cet état de choses a été que pendant plusieurs années on a été témoin en Canada d'une lutte politique éminemment propre à détruire tout principe juste en morale et en politique, tant dans la législature qu'en dehors. N'est-il pas vrai que du moment qu'un individu acceptait un portefeuille-et quelque parfait que pût avoir été jusque là son caractère personnel ou professionnel,-l'opposition et ses organes l'accusaient de suite de s'être allié à une compagnie fort suspecte? ou bien encore, n'estil pas arrivé, qu'un citoyen doué d'un sens droit mais simple, en venant visiter notre législature et assister dans les galeries à nos débate, y a entendu si fréquemment des acousations de séduction politique et de corruption, qu'il s'en est retourné avec des vues bien différentes de celles qu'il avait en y entrant? Il n'est pas un membre du parlement qui n'ait rementi cette influence démoralisatrice, influence qu'il a rencontrée aux polls et que, dans bien des cas, il n'a pu vaincre

qu'au moyen d'argent. (Ecoutes ! écoutes !) J'en viens maintenant à la période comprise entre 1868 et 1864, où nous voyons deux partis politiques à peu près d'égale force, et un gouvernement appuyé par une majorité de deux ou trois seulement, crut devoir en appeler au pays au moyen d'une élection générale. Après cette élection, le gouvernement del'hon. et preux chevalier (Sir E. P. TACHE,) fut formé! Son existence ne fut que de courte durée, et le 14 juin de l'année dernière arriva ce qu'on a appelé "l'impasse." Alors, hons. messieurs, il y eut un répit de huit ou dix jours, qui permit en quelque sorte aux partis qui avaient été ainsi en lutte, de faire un retour sur le passé, et d'essayer d'assurer l'avenir. Il y en avait beaucoup qui pensaient que l'esprit de patriotisme était un principe mort dans le cour de nos hommes d'état. Dans leur lutte ils paraissaient avoir oublié les plus chers intérêts du Canada. Mais, pendant ces dix jours, l'esprit de patriotisme se raviva,--ce fut une époque mémorable dans l'histoire du Canada,—le chef de l'opposition, (l'hon. G. Brown),—je le dis à son honneur, --fut le premier à exposer ce qu'il était prêt à faire, et ce qu'il proposait était si raisonnable que très peu de temps après on accepta ses propositions. Je me reporte avec bonheur à cette période, vu que j'ai eu l'opportunité de donner un mot d'avis la veille même du jour où ces propositions furent faites. puis v référer, car le nom de l'hon, monsieur auquel je fais allusion, (M. Morris), membre de l'assemblée législative,—fut mentionné dans les documents qui furent soumis à cette hon, chambre lorsque le résultat des négociations nous fut soumis. Ayant rencontré M. Morres dans la soirée, il me fit part des propositions de l'hon. M. Brown. Je les trouvai si raisonnables et j'y vis quelque chose qui annonçait tellement qu'elle nous feraient sortir du dilemme dans lequel nous nous trouvions, que je lui recommundai de suite de les communiquer aux principaux membres du gouvernement, et je l'accompagnai chez un de ces derniers, qui occupe aujourd'hui un siège dans cette chambre. Il fit part a cet hon. monsieur de ce que M. Brown lui avait communiqué et lui dit qu'il (M. MORRIS) était autorisé par les autres membres du gouvernement à s'entendre avec l'hon. M. Brown. Chacun de nous se rappelle parfaitement l'époque à laquelle je fais allusion et l'étonnement qui s'empara d'un grand nombre en voyant